



LA MAISON DES CHAUDOUDOUX

ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LE
PLACEMENT D'INTERVENANTS ET LA
PRESTATION SERVICES

A LA PERSONNE

* **AGREMENT QUALITE** pour la
Garde des Enfants de moins de 3 ans
DELIVRE PAR L ETAT N°R
041022A035Q1059

* **DÉCLARÉ n°**
SAP413455072 pour la
Garde des enfants de plus de 3 ans, les
activités de Ménages et de repassage.

Depuis 1993 sur Rennes

• **Spécialiste de la garde
d'enfants dès la naissance**

Formule mandataire*

*Pour les demandes supérieures à
151h67/mois mensualisées sur l'année.*

*Ou toute demande de parent isolé
enfant de 6 à 12 ans.*

Vous êtes l'employeur

L'association se charge du suivi et des
remplacements. Vous devez régler le
salaire et les charges de l'intervenant à
partir de la convention collective des
salariés du particulier employeur. Vous
restez l'employeur et vous pouvez
bénéficier des aides de la CAF.

** Mode mandataire: "Attention dans le cadre d'un
contrat de placement de travailleurs, le
consommateur est l'employeur de la personne qui
effectue la prestation à son domicile. En cette
qualité d'employeur, le consommateur est soumis à
diverses obligations résultant notamment du code
du travail et du code de la sécurité sociale
« Mention obligatoire Arrêté du 17 mars 2015 »*

- Abonnement mensuel Mandataire temps
plein 85,50€
- Abonnement mensuel Mandataire parent
isolé de 6 à 12 ans 20,00€
- Adhésion annuelle 1€

Formule prestataire *

« mode Prestation de services »*

Nous sommes l'employeur

L'association met à votre domicile, à
disposition, un de ses salariés ou peut
embaucher quelqu'un que vous
connaissiez.

Nous sommes prestataire de services
à la personne. Tous les actes
administratifs sont effectués par La
Maison des Chaudoudoux et toutes les
charges sont réglées par nos soins.
Vous recevez une facture à régler.

** Mode Prestation de services: "Dans le cadre
d'un contrat de mise à disposition de travailleurs,
le prestataire de service reste l'employeur.
« Mention obligatoire Arrêté du 17 mars 2015 »*

* Pour une garde d'enfant régulière, vous pouvez nous faire parvenir «la fiche famille» complétée ainsi que votre
contrat d'engagement et un rib par mail ou courrier ou en venant nous les déposer dans nos bureaux sur nos heures
d'ouverture. Nous prendrons contact avec vous dès réception de votre dossier.

* Pour une garde d'enfant occasionnelle, vous pouvez nous envoyer le contrat d'engagement ainsi qu'un
rib et nous appeler dès que vous avez besoin.

* Pour une prestation garde d'enfants et ou de ménage/repassage, vous pouvez nous renvoyer «la fiche famille
Ménage» accompagnée de votre contrat d'engagement et un rib.

** En cas de litige avec l'association ou en cas de litige non résolu, il est possible de faire appel à un médiateur ou un
conciliateur gratuitement. Tribunal Judiciaire de Rennes : 02 99 65 37 10*

GRILLE DES TARIFS ET DES SERVICES

AU 01 JUIN 2026

LA MAISON DES CHAUDODOUX

22, rue Jean Guéhenno
35700 RENNES

☎ : 02.99.38.60.00

✉ : mchaudoudoux@aol.com

www.lamaisondeschaudoudoux.fr

« Pensez à la garde partagée avec
une autre famille et aux CESU pré
financés, pour réduire le coût de
votre garde à domicile »

N'hésitez pas à nous demander une
estimation*gratuite par mail afin de
connaître le coût d'une garde à domicile
en fonction de vos besoins.

* « Le vendeur remet gratuitement un devis
personnalisé au consommateur à qui il propose une
prestation ou un ensemble de prestations dont le prix
total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au
consommateur qui lui en fait la demande. Mention
obligatoire Arrêté du 17 mars 2015

Horaires de contact

téléphonique :Du lundi au
vendredi 8h-21h

Sauf le samedi de 8h-20h

FORMULE PRESTATAIRE		Avant réduction d'impôt	Après réduction d'impôt
« Nous sommes l'employeur et le tarif comprend le salaire, l'établissement du contrat de travail et de fin de contrat, les bulletins de salaire, les factures mensuelles, les déclarationsCaf, les charges sociales, mutuelle obligatoire, congés-payés et la taxe sur les salaires TVA »			
<u>Coût pour 1 heure de prestation en :</u>			
- Ménage, repassage		25,60 €	12,80 €
- Garde d'enfants +3ans et 3 enfants au plus (aide de la CAF, CESU possible) à partir de 16h dans le mois.		25,00 €	12,50 €
- Garde d'enfants -3ans et 3 enfants au plus (aide de la CAF, CESU possible) à partir de 16h dans le mois.		25,20 €	12,60 €
- Garde d'enfants +6ans (CESU possible)		25,00 €	12,50 €
- Garde partagée et 3 enfants au plus (aide de la CAF, CESU possible)		32,00 €	16,00 €
- Participation et contribution à la taxe transport / intervention* *Plafonnée à 15€/mois pour les gardes d'enfants à Rennes		1,50 €	0,75 €
- Si inférieur ou égal à 18h/mois et enfant de moins de 6 ans ET/OU planning irrégulier à la demande frais de gestion mensuel		25,00 €	12,50 €
- Si inférieur ou égal à 8h/mois et enfant de plus de 6 ans		15,00 €	7,50 €
- Abonnement mensuel Prestataire		2,00 €	1,00 €
- Adhésion annuelle		1,00 €	0,50 €
- Pour les gardes d'enfants de moins de 6 ans et de moins de 16h dans le mois : Tarif horaire avant aide CMG de la CAF jusqu'à 85% du coût et avant la réduction ou crédit d'impôts : moins de 15h = 27€ / moins de 12h = 30€ / moins de 9h = 32€ / moins de 6h = 35€			